# Boissise-le-Roi
# Orgenoy

# Le Mag

Magazine municipal d'informations
www.mairie-boissise-le-roi.fr

Avril-Mai-Juin 2022 / n° 8

# Sommaire


**2** Sommaire - Agenda

**3** Édito

**4-9** Démocratie locale

**9-12** Cadre de vie

**13-16** Vie de la commune

**17-20** Enfance & Jeunesse

**21-24** Culture & Sport

**25-26** Santé & Solidarité

**27** Tribune libre

**28** Infos pratiques

COMITÉ DE LA JEUNESSE
BOISSISE-LE-ROI

# Agenda

## AVRIL

- **2** : MLMD
- **3** : Family Cup - RSCBO
- **9** : Vente de charité de Printemps
  Concert Amidici
- **10 :** Élections présidentielles 1er tour
- **24 :** Élections présidentielles 2ème tour

**Vacances de Printemps**

- Fin des cours : samedi 23 avril
- Reprise des cours : lundi 9 mai

## MAI

- **7** : MLMD
- **8** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **14 et 15 :** Théâtre - Cie du Proscenium
- **21 :** MLMD
- **21 :** Loto - Boule de Boissise-Orgenoy
- **26 au 29 :** Tournoi Football « Challenge Bolléa »

## JUIN

- **5** : Exposition de voitures de prestige
  Festival de Folklore - AFP
- **11 :** Remise des médailles du travail
- **12 :** Élections législatives 1er tour
- **17 :** Audition école municipale de musique
- **18 :** Gala de l'école municipale de danse
- **19 :** Élections législatives 2ème tour
- **21 :** Fête de la musique
- **25 :** Fête de la St Jean - AFP
- **25 et 26 :** Salon de peinture et sculpture - Artissime
- **26 :** Passage des roues - RSCBO
  Orchestre symphonique
  Melun Val de Seine

*Photos de couverture : Cross des écoles*


DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Véronique CHAGNAT, Maire de Boissise-le-Roi
RÉDACTION ET PHOTOS :
Comité de Communication de la mairie de Boissise-le-Roi
IMPRESSION :
Imprimé sur papier PEFC - Imprilith, 5 rue de la Croix Blanche, 77310 Pringy
DISTRIBUTION :
élus de la majorité
TIRAGE :
1700 exemplaires


## MLMD

**Madame Le Maire en Direct sans rendez-vous**

*Les prochaines permanences des samedis de 9h à 12h*
*• 2 avril • 7 et 21 mai*
*Pour prendre rendez-vous en semaine : 01 60 65 44 00*

**La mairie sera ouverte au public le samedi 18 juin**

# Édito

Chers Régiboissiens et chers Urluquois,

Le premier trimestre d'une année civile est riche et intense pour l'équipe municipale. Il faut procéder à la clôture des comptes financiers de l'année passée et commencer à écrire la suite de notre histoire communale… Le budget annuel est voté courant mars, toutefois, il se travaille plusieurs mois en amont : devis, projection, études, recherche des subventions, etc... Cette année encore, nous n'augmenterons pas les impôts, tout en réalisant plus d'un million d'euros d'investissement pour nos administrés.

Nous espérons faire adopter, avant la fin de l'année, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de ne plus dépendre du Règlement National d'Urbanisme (RNU), en vigueur depuis 2017.

La commune a non seulement le devoir de respecter les différentes lois incontournables, telles Elan, Alur, Climat et Résilience…, mais elle doit être aussi en adéquation avec le SDRIF, le PLH, les exigences préfectorales et nationales.

La triennale 2019-2022 nous contraint à programmer 85 logements locatifs sociaux (LLS) d'ici la fin d'année. À ce jour, seuls 42 LLS sont comptabilisés, 43 logements restent à prévoir très rapidement, sous peine de sanctions.

Le Préfet pourrait à nouveau nous déclarer en situation de carence, retirer notre droit de préemption et multiplier notre « amende » par 5, soit 200 000 €. Nous ne serions pas en mesure d'absorber une telle somme qui rendrait notre budget de fonctionnement communal déficitaire.

À ce jour, notre village compte 175 LLS au total, soit seulement 12,6% sur les 25% demandés par la loi SRU. C'est pourquoi, la préfecture a acté depuis 2017 des parcelles disponibles, dites « dents creuses », sur lesquelles des constructions de logements sont possibles. Le développement dans ces espaces nous semble inopportun mais nous devons nous y conformer pour demeurer maitres de nos projets communaux et ne pas subir une contrainte plus forte de la densification initialement prévue.

Afin de respecter le tissu urbain, nous travaillons avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais français (PNRGF) sur l'élaboration d'un cahier des charges environnemental et qualitatif. Il nous accompagne au quotidien dans nos démarches et nos travaux, lesquels sont axés sur la préservation de la qualité de vie et le bien vivre ensemble. Nous fêtons, d'ailleurs, le premier anniversaire d'adhésion au PNRGF.

Ces éléments vous permettent, je l'espère, de mieux appréhender les perspectives à venir pour notre commune.

Bonne lecture à tous

Véronique CHAGNAT
Maire de Boissise-le-Roi
Vice-Présidente de la CAMVS

*Alur : Accès au Logement et Urbanisme Rénové*
*Elan : Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique*
*LLS : Logement Locatif Social*
*PLH : Programme Local de l'Habitat*
*SDRIF : Schéma Directeur de la Région Île-de-France*

Parc naturel régional du Gâtinais français

MAIRIE VIGILANTE ET SOLIDAIRE

## Deux rendez-vous électoraux en 2022

- Élections présidentielles les 10 et 24 avril
- Élections législatives les 12 et 19 juin

Bureau n°1 : Mairie, salle du conseil municipal – rue du Château - Boissise
Bureau n°2 : Salle de motricité – rue de la Sellerie – Orgenoy
Bureau n°3 : Hall du groupe scolaire André Malraux – rue des Vignes – Boissise

**Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 19h sans interruption.**

## Rencontre avec les habitants de nos quartiers

Les réunions pour les quartiers « Maisonneraie des Vignes » et « d'Aillon Faronville » ont eu lieu en février et mars à la salle des fêtes.
Les administrés présents ont échangé de manière fructueuse avec Madame le Maire.

Le compte rendu des réunions est disponible à l'accueil de la mairie et accessible sur le site internet : https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/actualites/reunion-de-quartier/

## Les Comités de quartier, c'est parti !

Trois Comités de quartier ont été constitués lors de la réunion de lancement, le 8 mars, et leur référent désigné.

- BEL-AIR : Mme Armelle MENAULT
- BOULEVARD DE SEINE : M. Frédéric PAUL
- MONTGERMONT : M. Robert RIVIÈRE.

Les six autres quartiers étant encore en attente de candidatures, nous comptons sur vous pour qu'ils puissent voir le jour rapidement.

Vous avez envie de vous investir dans la vie de votre quartier ? Devenez membre du Comité de votre quartier.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet et disponible à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez aussi envoyer un mail à contact@mairie-boissise-le-roi.fr

D'INFOS https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/votre-mairie/comite-de-quartier/

# En Conseil municipal ...

## Extraits de la séance du 17 février 2022

### Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (2 votes contre de M. BRIAND et de Mme DAL PRA), prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la commune pour l'exercice 2022.

### Antenne collective – tarif 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, maintient le prix de la maintenance du réseau de raccordement à 55 € pour l'année 2021.

### Autorisation accordée au président de la CAMVS de procéder au recrutement de policiers municipaux intercommunaux en vue de les mettre en tout ou en partie à disposition de la commune

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve et autorise le recrutement par le Président de la CAMVS, de policiers municipaux intercommunaux.

### Fonds d'aménagement communal avec le Département

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la candidature de la commune à un Fonds d'Aménagement Communal.

### Désaffectation et déclassement du domaine public des 5 parcelles de terrain situées rue Posina

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (2 voix contre de M. BRIAND et Mme DAL PRA), constate la désaffectation et prononce le déclassement du domaine public communal des parcelles YB 409-454 (lot 13), YB 410-455 (lot 14), YB 395-411-456 (lot 15), YB 395-457 (lot 16), YB 392-397-458 (lot 17) situées 1,3,5,7 et 9 rue Posina à Boissise-le-Roi (Orgenoy).

### Convention de groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de papeterie et de fournitures scolaires

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (2 voix contre de M. BRIAND et Mme DAL PRA), autorise l'adhésion de la commune de Boissise-le-Roi au groupement de commandes ayant pour objet la fourniture et la livraison de papeterie et de fournitures scolaires avec les communes de Dammarie-les-Lys et Pringy.

### Demande de subvention DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte l'opération de création d'un site de jardins partagés ainsi que les modalités de financement et sollicite la subvention de la Préfecture à hauteur de 30% dans le cadre de la DSIL.

## Extraits de la séance du 24 mars 2022

### Budget primitif 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (2 votes contre de M. BRIAND et Mme DAL PRA et 3 abstentions sur le vote du compte 65, subventions aux associations, de M. MONIN, M. BULICH, et Mme DAL PRA en tant que membres du bureau de ces associations), adopte le Budget Primitif 2022 avec la reprise des résultats 2021 et les restes à réaliser.

### Taux d'imposition 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition pour 2022, sans changement avec 2021.

### Garantie d'emprunt

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accorde sa garantie à Trois Moulins Habitat pour le remboursement du prêt lié à la construction de 55 logements Chemin de la Folie à Orgenoy.

### Jardins partagés

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, s'engage à maintenir l'affectation de la parcelle YB 403p en espace vert ouvert au public pour une durée minimale de 25 ans.

Les délibérations du Conseil municipal sont consultables dans leur intégralité en mairie et sur le site Internet de la commune : www.mairie-boissise-le-roi.fr

*Rémy CERVO*
*Adjoint aux Finances*

# Budget communal 2022

Les bases des valeurs cadastrales déterminées par l'État se traduisent par une augmentation des bases de 3,4% pour le foncier bâti et le foncier non bâti. Ce rattrapage est lié au retour de l'inflation et à la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives.

Quant aux taux communaux, la municipalité a pris la décision de n'appliquer aucune augmentation et le Conseil municipal a délibéré dans ce sens le 24 mars.

Foncier bâti : 42,44% - Foncier non bâti 62,47%

## Fonctionnement

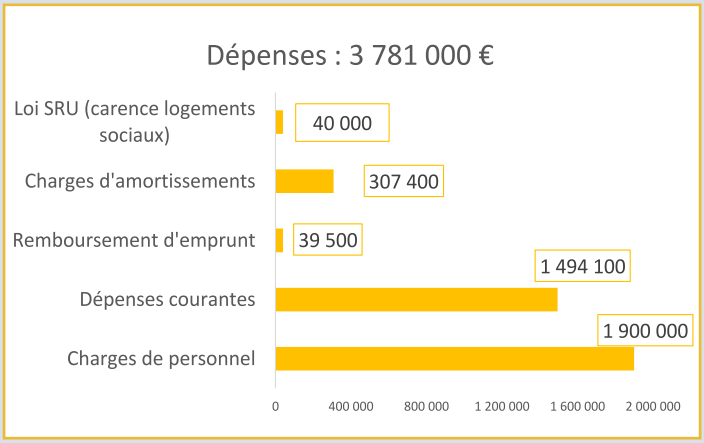


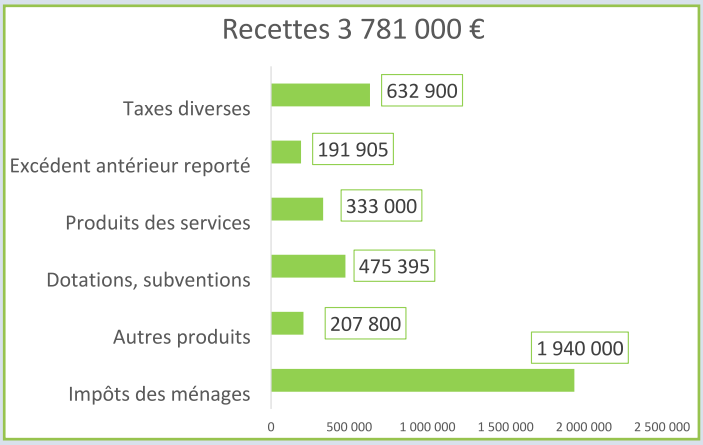


**Dépenses courantes** : entretien des bâtiments, voiries, espaces verts, assurances, fournitures scolaires et administratives, maintenances, subvention aux associations

**Produits des services** : cantine, garderie, étude, école de danse et de musique
**Taxes diverses** : solidarité CAMVS, électricité, pylones

## Investissement

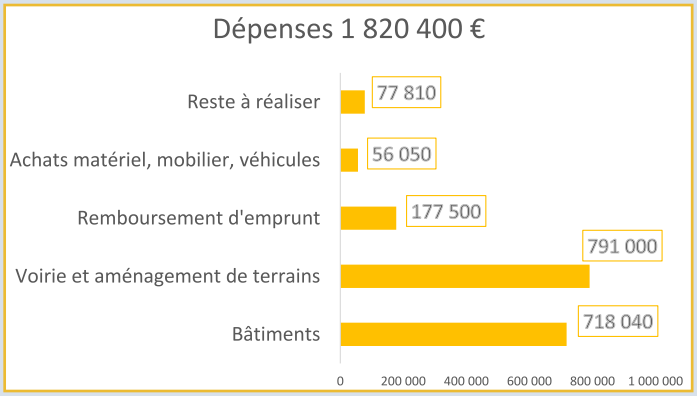


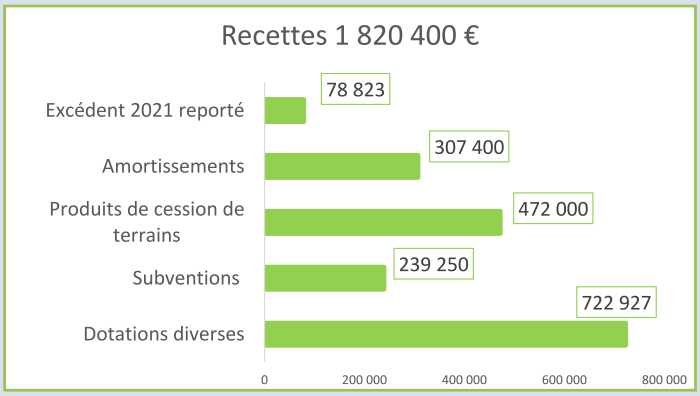


**Dotations diverses** : remboursement TVA
**Subventions** : vidéoprotection, jardins partagés, dotation équipement territoires ruraux

## Principaux investissements

**Bâtiments**

- Création de classes supplémentaires école Château Villard
- Aménagement et isolation phonique des classes école Château Villard
- Aménagement de la salle de la Sellerie

**Voirie et aménagement de terrain**

- Vidéoprotection
- Création de jardins partagés
- Réfection 4 courts de tennis extérieurs
- Aménagement trottoir RD142

# Les subventions aux associations pour 2022

Le Conseil municipal a voté les subventions aux associations lors du Conseil municipal du 24 mars.

| Associations de la commune | Montant € |
|---|---|
| AILES | 150 |
| ALPAGE | 15 000 |
| AMICALE DU PERSONNEL | 3 600 |
| ARTISSIME | 450 |
| BOB (Basket) | 1 200 |
| BSKCOB (Karaté) | 350 |
| CASTEL NAZARETH | 150 |
| FROGGY STOMP | 200 |
| PIXEL & Cie | 150 |
| RSCBO (Roller) | 900 |
| TCB (Tennis) | 2 500 |
| USBO JUDO | 2 300 |
| USBPO Football | 6 000 |
| Associations extérieures | |
| FNACA | 350 |
| SPIRALES | 400 |
| TENNIS DE TABLE | 100 |
| **Total** | **33 800** |

Une subvention de fonctionnement d'un montant de **25 000 €** est attribuée au **Centre Communal d'Action Sociale** pour lui permettre la mise en œuvre de sa politique d'action sociale, sur l'année 2022.

# Madame le Maire toujours à votre écoute…

77 administrés ont été reçus par Madame le Maire lors des permanences « MLMD sans rendez-vous » le samedi matin durant l'année écoulée. Tous types de questions ont été abordées apportant les réponses en retour.

Depuis la mise en place de « MLMD » en juin 2020, **129** habitants ont pu profiter de cet espace d'expression en toute convivialité.

## Conseils communautaires :

- Lundi 16 mai et lundi 27 juin à 18h00

à la CAMVS – 297, rue Rousseau Vaudran, à Dammarie-les-Lys.

# Nouvel arrêté municipal 2022-35 du 31 mars 2022

**Réglementation des coupures d'éclairage public sur le territoire de la commune modifiant l'arrêté municipal 2021-42 du 10/08/2021**

Pour 2022, l'éclairage public sera totalement interrompu de 0h00 à 5h00 toute l'année sur l'ensemble de la commune, hormis sur les routes départementales 142 et 607.

Les arrêtés municipaux sont accessibles sur le site Internet :

ttps://www.mairie-boissise-le-roi.fr/ressources documentaires/

# À vos objectifs, la une est à vous !

Souvenez-vous, en juillet 2021, nous avions décidé d'ouvrir la 1ère de couverture de « Le Mag Boissise le Roi Orgenoy » à l'un de vos clichés photographiques. Faute de propositions, nous avions décidé de reporter la démarche au printemps suivant.

Nous y sommes ! Alors quelques rappels :

Les administrés volontaires pourront adresser leur cliché par mail, en intitulant le mail « photo couverture Juin 2022 » à technique.communication@mairie-boissise-le-roi.fr

Les critères d'éligibilité annoncés précédemment sont inchangés :

- une scène de Boissise le Roi-Orgenoy
- date limite d'envoi le 5 juin 2022
- photo sur le thème du printemps, au format portrait et paysage
- aucune personne de la commune identifiable

**Le jury, composé de l'ensemble des administrés, sélectionnera la plus belle photographie via le site Internet de la mairie jusqu'au 10 juin.**

Vous l'avez compris, pas d'inscription préalable, pas de concours, pas de prix : juste la satisfaction de retrouver sa photographie en 1ère de couverture du journal municipal, publiée sur les différents moyens de communication et affichée à la mairie, visible par chaque visiteur, participant ainsi à la mise à jour de la banque d'images de notre village.

Nous comptons sur votre œil aguerri pour nous faire découvrir Boissise le Roi-Orgenoy sous un autre angle !

# Pour vos démarches administratives du quotidien…

France services

Les **France Services** sont des structures vous permettant d'accéder **en un point à tous les services publics du quotidien** et de recevoir un accompagnement dans la réalisation de vos démarches administratives par des agents formés.

Sante, famille, retraite, logement, impôts... Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous y rendre. Les agents France services vous aident à réaliser toutes vos démarches administratives.

**France Services Saint-Fargeau-Ponthierry**,

185 Avenue de Fontainebleau, 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

**01 60 65 20 20**

Vous pouvez prendre contact avec la Police Municipale au

**01 60 66 56 56**

ou

police.municipale@mairie-boissise-le-roi.fr

# Le conciliateur de justice

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un Conciliateur de Justice. C'est un moyen simple, rapide - gratuit - et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable.

*« L'article 750-1 du code de procédure civile, créé par le décret n° 2019- 1333, du 11 décembre 2019, réformant la procédure civile précise : A peine d'irrecevabilité que le juge peut prononcer d'office, la demande en justice doit être précédée, au choix des parties, d'une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice, d'une tentative de médiation ou d'une tentative de procédure participative, lorsqu'elle tend au paiement d'une somme n'excédant pas 5.000€ ou lorsqu'elle est relative à l'une des actions mentionnées aux articles R. 211-3-4 et R. 211-3-8 du code de l'organisation judiciaire. »*

## Qui est le conciliateur ?

C'est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Ce n'est pas un magistrat. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris. Impartial et discret, sa mission est de favoriser le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis et d'en faire le constat. Les échanges sont couverts par le secret légal suivant l'article 1531 du code de procédure civile.

## Ses compétences

Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : conflits de voisinage, mitoyenneté, plantations, nuisances sonores, incivilités, conflit entre propriétaire et locataire, problème de copropriété, conflit opposant un consommateur à un professionnel, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies…) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, malfaçons des travaux, garantie, mutuelles, assurances, banques, etc…

Le Conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration (État ou Collectivité territoriale…), ou concernant l'état civil et la famille (divorce, pension alimentaire, garde d'enfant, …)

**Coordonnées et lieu de permanence**

M. Raymond JOURDAIN
PAD Saint-Fargeau, 98B Ave de Fontainebleau
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

Tél : 01 64 89 50 37

Permanence : 1er vendredi du mois, sur rendez-vous

Pour saisir le conciliateur de justice :
www.conciliateursdefrance.fr

MINISTÈRE DE LA JUSTICE



# Stop aux crottes, l'affaire est dans le sac

Afin de concilier animaux domestiques et propreté du village, la collectivité a installé depuis un an des totems distributeurs de sacs gratuits, dotés d'une poubelle, aux endroits stratégiques de la commune.

**Ramasser et jeter les sacs canins** dans les poubelles constitue un geste simple qui contribue à la préservation de notre cadre de vie et au respect du vivre ensemble.

Pourtant, trop de déjections canines jonchent encore le sol. Les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les aires de jeux des enfants sont régulièrement souillés par des déjections canines.

Cette pollution visuelle et olfactive favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie.

Il est rappelé que chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas le domaine public. Les maîtres doivent ramasser les déjections de leur animal de compagnie.

**Si tout le monde fait preuve de civisme**, c'est le **cadre** de vie tant **apprécié** des régiboissiens et des urluquois qui sera préservé.

# Nuisances sonores réglementées

## Rappel des horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par ou pour des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils à forte intensité sonore, tels que perceuses, tronçonneuses, tondeuses, scies…ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h**
**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

# Le PLU où en sommes-nous ?

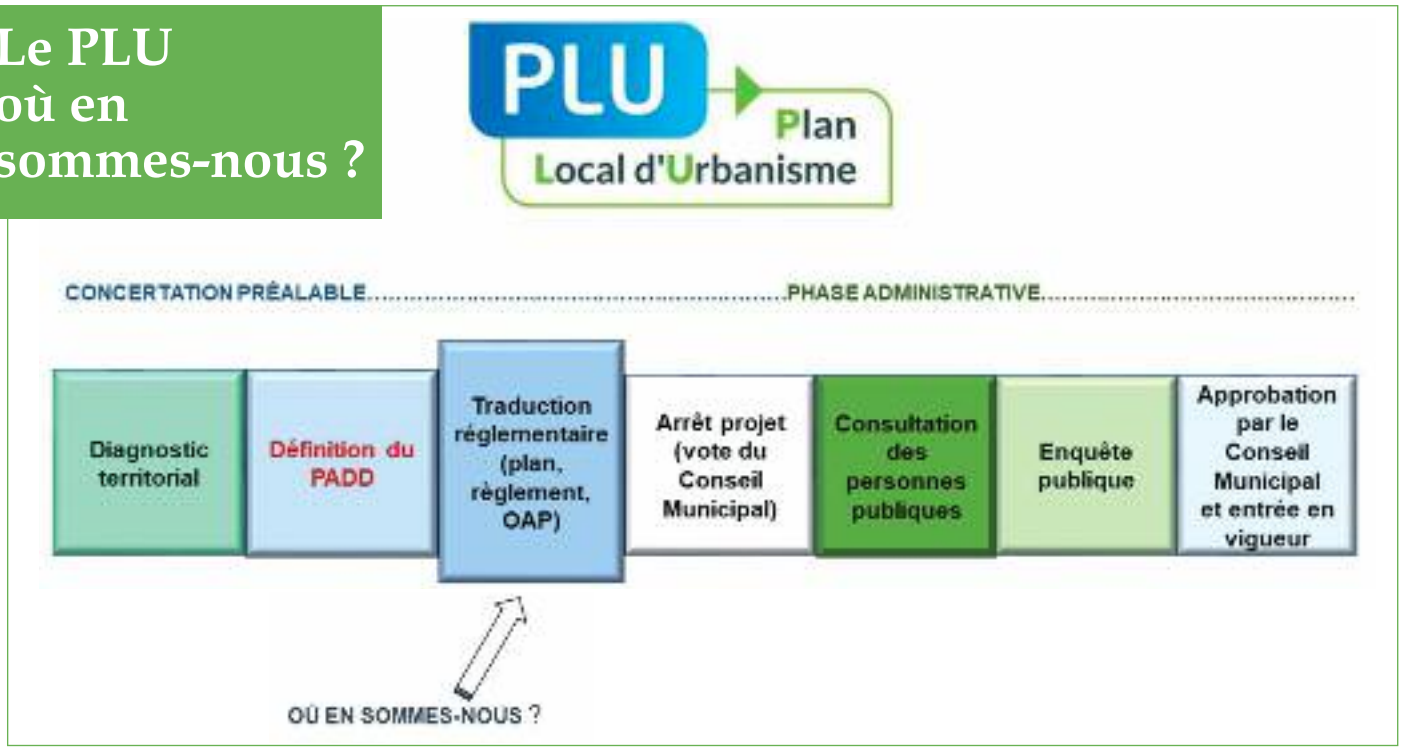


*Le saviez-vous ?*

## Les dents creuses

On appelle « dents creuses » les terrains situés en zone urbanisable, le plus souvent libres de construction, sur lesquels il est possible, au regard de leur superficie, de construire immédiatement plusieurs logements.
Il n'est donc pas nécessaire d'attendre l'approbation du PLU pour lancer des aménagements sur ces terrains.
Les directives gouvernementales, qui privilégient la densification des zones urbaines existantes, poussent à l'utilisation de ces potentiels.
En décembre 2017, la Préfecture avait prononcé l'état de carence et avait identifié un certain nombre de parcelles. Vous pouvez en retrouver les éléments principaux dans le rapport de présentation du PLU, publié sur le site internet de la commune, rubrique urbanisme : https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/vos-services/urbanisme/

## Poursuite de l'expérimentation rue du Château

Depuis le 7 mars, afin de réduire la vitesse rue du Château, la municipalité a mis en place une nouvelle expérimentation de 6 mois avec l'installation de STOP en amont et aval de la rue des Vignes et de l'allée des Jonquilles. Cette nouvelle signalisation obligeant les conducteurs à s'arrêter systématiquement, la vitesse limitée à 30km/h devrait être mieux respectée.

## Quand la soif s'invite…

Un point d'eau potable a été aménagé, rue de la Sellerie, pour les jeunes utilisateurs de l'aire de jeux et du city stade à Orgenoy.

## Un arbre pour un autre

Au dernier trimestre 2021 et en janvier 2022, une campagne d'abattage d'arbres a été effectuée à Boissise-le-Roi. Ces arbres étaient malades ou risquaient d'entraîner en cas de chute des dégradations chez nos administrés.

Ainsi, quatorze arbres d'essences différentes ont été abattus. Comme prévu dans nos engagements de campagne, « un arbre replanté pour un arbre coupé », leur remplacement a été budgété pour l'année 2022.

Plusieurs variétés seront choisies et réparties sur nos deux hameaux.Par ailleurs, en janvier, nous avons reçu un forestier arboriste conseil pour faire le point sur le parc de la mairie, notamment en bordure de la voie ferrée où de nombreux arbres sont malades ou enchevêtrés les uns dans les autres.

Les conclusions de cette étude seront prises en compte pour prévenir toute chute d'arbre sur la voie ferrée, les caténaires et les clôtures.

## Annulation de l'Opération Ville propre

Nous tenons à remercier les quatre personnes et leurs enfants qui se sont inscrits à « l'Opération ville propre » programmée le 19 mars.

Malheureusement, nous avons été contraints d'annuler cet événement pour faute d'inscriptions suffisantes.

**Nous vous espérons plus nombreux la prochaine fois.**

## Abattage des frênes malades sur l'espace naturel sensible

Le Département a fait procéder à l'enlèvement des troncs d'arbres stockés sur la prairie Malécot. Vous pouvez profiter à nouveau de ce bel espace de promenade.

## JOURNÉE PORTES OUVERTES DU SMITOM-LOMBRIC

### Samedi 7 mai 2022 à Réau de 10h à 17h

Les enfants seront à l'honneur avec un village qui leur est totalement dédié : jeux créatifs, animations, mascotte du Lombric... **Vittorio Leonardo**, dessinateur du Lombric, sera présent pour dédicacer des illustrations.

La journée sera rythmée par le **quiz du Lombric** : de nombreux lots sont à gagner !

**Restauration sur place** : crêpes et boissons offertes ; food trucks locaux à votre disposition.

**Distribution gratuite de compost** et vente de composteurs à moitié prix (conditions sur place).

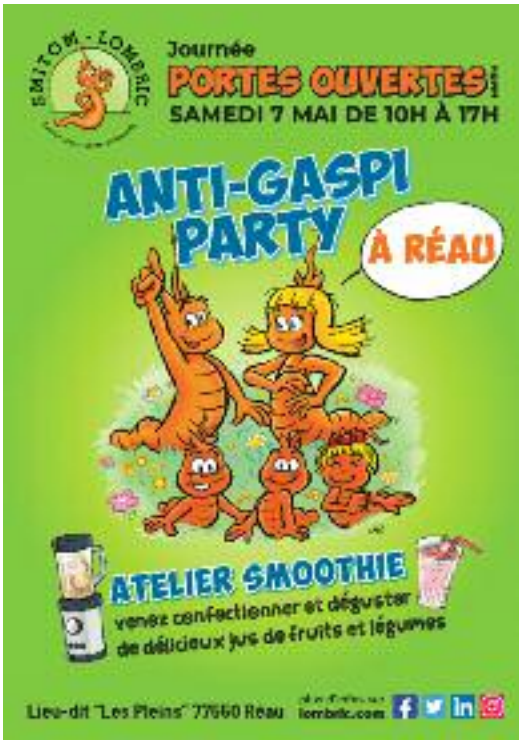

L'association de pêche et de protection du milieu aquatique « La Lotte et le Barbillon » de Saint-Fargeau-Ponthierry a signé une convention avec le Département concernant la gestion des parcelles 159 et 160 situées à Boissise-le-Roi, au bout du boulevard de Seine.

Ce terrain va être utilisé pour l'accession au fleuve grâce à la cale de mise à l'eau dont elle est équipée.

Afin de stopper les nuisances liées aux engins à moteur qui utilisent ce lieu en toute illégalité un règlement d'accès et d'utilisation est prévu.

Une surveillance sera effectuée régulièrement par les membres de l'association, les gardes de pêche assermentés et la police. Coût pour l'association « La Lotte et le Barbillon » : 11 000 €

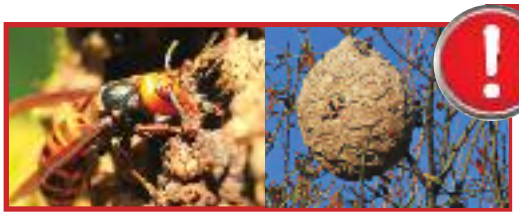

# Alerte aux frelons asiatiques

Au printemps nous assistons au retour des frelons asiatiques. Le frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est un frelon invasif d'origine asiatique, présent en France, dans le Sud-ouest, depuis 2006. Il est carnivore et s'attaque aux colonies d'abeilles déjà affaiblies ainsi qu'à d'autres nombreuses espèces.

Pour l'homme, Il est peu agressif quand il est isolé. Le venin du frelon asiatique n'est pas plus dangereux que celui du frelon européen, mais si l'on s'approche d'un nid actif, le frelon asiatique devient très agressif. Il peut représenter un danger sanitaire en cas de piqures multiples ou d'allergie.

Son nid, souvent à plus de 15 mètres de hauteur dans un arbre, nécessite un traitement par des professionnels. Sur les propriétés privées, c'est à la charge du propriétaire, sur l'espace public, la commune doit intervenir, il faut donc le signaler à la Mairie.

## Que faire ?

L'arrêté ministériel de 2012 permet la mise en place d'un programme de lutte, mais malgré les recherches, il n'existe aucun piège réellement sélectif vis-à-vis du frelon asiatique.

**Les pièges avec du sirop de sucre sont à bannir** car ils capturent aussi les guêpes, les frelons européens et une multitude d'autres insectes indispensables à la chaîne alimentaire.

**Repérer les nids** : le frelon asiatique construit un volumineux nid de fibres de bois mâchées qu'il fixera souvent, contrairement au frelon d'Europe, très haut dans un grand arbre. Il peut aussi construire son nid dans un endroit abrité (ruche vide, cabanon, trou de mur, bord de toit…).

**À tester** : à l'entrée des ruches attaquées, placer des grillages assez fins pour que les abeilles puissent aller et venir, et que les frelons, plus gros ne puissent entrer.

Pour plus d'information, consultez le site du Muséum d'Histoire Naturelle :
https://frelonasiatique.mnhn.fr

## Balayage mécanique de la voirie communale 2ème trimestre 2022

**Pour une rue propre, pensez à rentrer vos véhicules la veille du passage afin de faciliter l'intervention de la souffleuse balayeuse.**

**9 juin - Secteur 4 :** rue du Petit Clos, rue du Moulin de Montgermont, rue des Fleurs, impasse de la Planche Coutant, rue de la Planche Coutant, impasse des Meulières, rue des Bleuets, route de Perthes, chemin de Faronville, rue de la Sellerie, rue du Gâtinais, rue du Poirier-Saint-Jean, rue du Stade, impasse des Tilleuls, rue de la Plaine, chemin de la Folie, square des Chênes, impasse du Stade, impasse du Verger.

**16 juin - Secteur 2 :** Valbois, allée de la Corniche, rue des Vives-Eaux, impasse des Courlis et Pluviers, boulevard de Seine, rue Nouvelle, allée des Pervenches, allée des Jonquilles, allée des Violettes.

**23 juin - Secteur 1 :** rue de la Ferté-Alais, rue de Faronville, rue d'Aillon, rue du Château, rue de Ponthierry, rue de l'Église, rue du Bel-Air.

**30 juin - Secteur 3 :** Maisonneraie des Vignes, rue du Clos Bouquet, rue du Pressoir, rue du Donjon, rue des Grès, rue des Alouettes, rue du Boissonnet, rue de la Fontaine, allée des Chênes, allée des Ormes, allée des Erables, allée des Saules, allée des Charmes, rue Millet, rue Corot, rue Renoir, rue Watteau, rue Cézanne.

# Il ne fait pas que courir…

Nous avons dans notre commune quelques administrés discrets mais performants par leurs qualités sportives. **Franck ESCOMEL** fait partie de ceux-là.

Régiboissien depuis 22 ans, marié et papa de deux enfants, vous l'avez peut-être croisé au bord des bassins de la piscine de Ponthierry où il officie en tant que directeur et entraineur du club de triathlon. Depuis son enfance, il a pratiqué différents sports comme le judo avant de finalement trouver un équilibre avec le triathlon qui associe la natation, le vélo et la course à pied. Cette passion, il la partage dès ses débuts avec son frère.

***«Nous étions d'abord sur de courtes distances et puis cela est devenu addictif. Nous avons besoin d'aller plus loin, au bout de nous-mêmes, de rechercher la performance, de nous dépasser. C'est vraiment un plaisir de partager cela avec mon frère, ça crée un lien supplémentaire, c'est motivant. Nous avons besoin d'objectifs pour avancer ».***

Franck pratique l'Iron man 70.3 ou semi Iron man, soit 1,9 km de natation, 90 km à vélo et 21,10 km de course à pied. C'est un entrainement régulier, presque quotidien, engageant aussi la famille qui vit au rythme de ce sportif. Elle est aussi son premier supporter et l'aide dans son organisation.

Hors période de compétition, c'est 8 heures d'entrainement par semaine puis 15 heures hebdomadaires à trois mois de l'épreuve.

Au printemps 2019, Franck a enchainé 3 Iron man, finissant 3ème, 11ème et 16ème dans sa catégorie des 50/54 ans dans des temps de 4h35 à 5h02 !

2020 fut une année blanche avec la Covid.

En 2021, il a gagné en Égypte une nouvelle qualification pour les championnats du monde en terminant premier de son groupe en 4h58 et 27ème au général sur 950.

***« Quelle joie et quelle fierté quand on voit son temps, et son classement apparaître sur le chronomètre officiel ! C'est la récompense d'un sacré investissement et de mois de préparation. »***

A 52 ans, Franck devrait partir à l'automne pour ce fameux championnat du monde à St Georges, Utah. Ces déplacements à l'étranger ont un coût. Aussi cherche-t-il quelques sponsors pour l'aider à financer cette expédition.

Puis, toujours plus haut, toujours plus loin, il envisage de reprendre sur les Iron man XL (3,8 km en natation, 180 km à vélo et 42,2 km de course à pied) en visant une qualification pour Hawaï !

Nous lui souhaitons bonne chance.

## Une aventure reportée

**Gersende et Violaine**, nos deux régiboissiennes engagées dans l'aventure 4L Trophy n'ont pas pu partir en février dernier. En cause, les frontières marocaines fermées pour raison de Covid. L'édition 2022 est reportée, elles seront au départ en 2023.

*« Nous remercions nos sponsors, de maintenir leur soutien pour une année supplémentaire. Nous remercions également tous ceux qui nous suivent, via nos réseaux sociaux et qui viennent à notre rencontre sur les évènements de la commune. Au plaisir de passer toujours plus de moments conviviaux autour de notre belle 4L.*

L'équipage VG2anges4L »

# À la découverte des services de notre mairie…

Découvrons les Services techniques administratifs et Communication !

Suivez-nous, nous sommes au rez-de chaussée de la mairie et nous nous dirigeons vers le bureau de **Nathalie DORÉE.**

Nathalie a été recrutée il y a 24 ans pour assurer le remplacement d'un agent absent. Elle est ensuite, très vite, devenue l'assistante du Directeur des Services Techniques et pendant 10 ans a collaboré avec lui pour la partie administrative propre au service et également la gestion des marchés publics.

Le poste s'est élargi au fil des années et Nathalie assure, maintenant, diverses missions dont le secrétariat des services techniques. Il s'agit ici d'une activité spécifique et technique comme la rédaction de courriers, d'arrêtés municipaux, de comptes rendus, de passation de commandes… liée, essentiellement, à la réalisation des travaux.

Elle suit les besoins nécessaires à la mise en place de l'événementiel sur la commune. La gestion des plannings de réservations des salles municipales, les locations pour les administrés et les salles pour les associations sont de son ressort également.

Depuis sept ans, Nathalie vous accueille à la bibliothèque, le mercredi et vendredi après-midi, et vous conseille sur les dernières nouveautés de livres qu'elle a sélectionnés suivant les actualités littéraires pour compléter les collections. Elle est aussi à l'écoute des lecteurs qui peuvent lui faire part de leurs suggestions de livres.

***«J'apprécie particulièrement cette mission qui m'ouvre une fenêtre sur le plan culturel et la richesse des échanges avec les abonnés avec qui j'ai créé des liens au fil du temps ».***

Elle est également votre contact lorsque vous signalez, par exemple, un container de vêtements plein, une ampoule de lampadaire grillée, la divagation d'animaux…

La gestion et mise à jour des supports de communication lui reviennent aussi, tels les panneaux d'information, le site Internet et PanneauPocket, sans oublier le journal municipal où elle contribue à sa réalisation.

***« La communication a bien évolué. Les outils dont nous disposons, désormais, nous permettent de communiquer plus facilement, en temps réel pour certains et aussi de toucher un public plus large.»***

Ce poste, de par la transversalité qu'il propose, requiert une expertise dans plusieurs domaines et permet à Nathalie de collaborer avec les élus à qui elle apporte un soutien administratif.

## Reprise des rencontres

Les enfants d'Alpage et les résidents de l'Ehpad « Le Village » ont partagé des comptines au soleil. De belles retrouvailles et un sympathique moment pour la joie de tous.

ALPAGE
Halte-Garderie
12 rue du docteur Simage 4 BOISSISE-LE-ROI (77910)

## Le Rapid Market bientôt de retour

Nous attendons avec impatience la réouverture prochaine du Rapid Market au centre bourg de Boissise.

Nous ne manquerons pas de vous en informer via nos réseaux de communication.

## Retour en images

*Accueil de loisirs « Pôle nord » du 21 février au 6 mars*

*Kid's Roller du RSCBO le 6 février*

*Bal Country du Froggy'Stomp le 13 mars*

*Tournoi de l'USBO Judo les 12 et 13 mars*

*Soirée Fado de l'AFP le 19 mars*

*Carnaval des enfants organisé par les représentants des Parents d'élèves le 12 mars*

*Commémoration du 19 mars 1962*

## Recensement citoyen obligatoire

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie de domicile. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

En savoir plus : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870

Afin d'organiser au mieux le prochain Marché de Noël sur notre commune, nous vous invitons dès maintenant à vous rapprocher de nos services si vous êtes intéressés pour exposer, le dimanche 11 décembre.

Pour cela, il vous suffit d'envoyer un mail à contact@mairie-boissise-le-roi.fr , en indiquant vos coordonnées (Nom, prénom, adresse, tél) et en présentant de façon succincte votre activité, qu'elle soit gustative ou artisanale.

L'équipe Animation de la Ville vous remercie, d'ores et déjà, pour votre participation.

## ÉTAT CIVIL

### Le Conseil municipal,

**Souhaite la bienvenue à…**

Agathe HEURTAUX née le 11 juillet 2021 à Fontainebleau (*)

Augustin BODOT né le 14 décembre 2021 à Melun

Louise CHESNEAU née le 18 décembre 2021 à Melun

Iris SAINT-DRENANT RAJ née le 27 janvier 2022 à Melun

Andréa ECOIFFIER PALOMBO né le 18 février 2022 à Melun

(*) autorisation de publication reçue le 28 janvier 2022

**Assure de sa sympathie les familles éprouvées par le décès de…**

Jean-Pierre MURATI le 16 novembre 2021 à Melun

Jacqueline MICHELET veuve GILHODES le 17 janvier 2022 à Boissise-le-Roi

Anne BENOIT veuve GOUËDIC le 24 janvier 2022 à Boissise-le-Roi

# La vannerie sauvage

Par les élèves de CM1/CM2 de l'école Château Villard

**Curieux de savoir ce qu'est la VANNERIE Sauvage, lisez cet article ….**

Cette activité nécessite de ramasser des plantes . .

## Mais quelles plantes ?

On peut récolter du saule pour la structure de notre vannerie et de la clématite pour tisser. Ces plantes sont idéales car elles sont flexibles et souples.

Le saule (tout le monde le connait)

La clématite : en fleurs

puis en graines (ca fait comme des pompons)

## Comment reconnaitre la clématite ?

On reconnait la clématite grâce à ses nœuds d' où partent les feuilles et les fleurs.

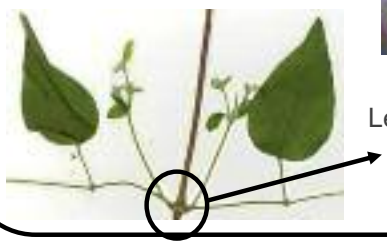


## Quand la ramasser ?

On ramasse la clématite quand les fleurs sont en graines, d' octobre à février.

## Où la ramasser ?

On la ramasse dans les jardins ou en lisière de forêt.

Nous allons fabriquer des mangeoires pour nos petits protégés :

1) Il faut écorcer les lianes de clématites

2) On prend un support percé de 11 ou 13 trous ( un nombre impair) dans lesquels on met des branches de saule.

3) Avec la clématite écorcée , on tisse autour du saule.

4) Quand on a tissé environ 15cm, on resserre le haut pour faire comme un tipi.

5) Notre mangeoire est terminé. Il ne nous reste plus qu' à l'accrocher et à y mettre une boule de nourriture. Nos petits protégés (mésanges et moineaux) sont ravis, preuve à l'appui.

La classe de CE2 - CM1 a eu la chance de découvrir la vannerie grâce à l'intervention du **CPN ( Connaître Protéger Nature) Val de Seine.**
Merci à Lucie et à Karine !

## Le Comité de la Jeunesse

La création du Comité de la Jeunesse est passée en délibération au Conseil municipal du 13 février 2021, délibération n°21.01.08 adoptée à l'unanimité. Néanmoins, le contexte sanitaire nous a obligés à être prudents et à freiner son lancement de plusieurs mois.

Aujourd'hui, nous avons enfin le plaisir de vous annoncer sa mise en place !

Nous sommes allés à la rencontre de nos jeunes dans les établissements scolaires André Malraux et Château Villard, au collège Christine de Pisan de Perthes-en-Gâtinais, auprès de nos associations communales et de notre école municipale de musique et de danse, afin de les inviter à s'investir dans la vie de leur commune, en initiant des projets porteurs, mais aussi en participant activement aux évènements communaux.

Une salle leur a été mise à disposition à l'étage de la Mairie, salle qu'ils pourront, dans les prochains mois, décorer et aménager à leur goût et où ils pourront se réunir à intervalles réguliers selon les disponibilités de chacun. Ils y feront ainsi une synthèse des dossiers en cours dans une ambiance conviviale et dynamique.

Les outils de communication de la commune permettront d'assurer au mieux le relais avec les autres jeunes et l'ensemble des administrés.

Tu as entre 9 et 17 ans, tu es volontaire et disponible, tu as envie d'avancer sur des projets (sport, culture, loisirs, animation, environnement, actions solidaires, prévention, santé, citoyenneté…) alors rejoins vite le Comité de la Jeunesse
de Boissise-le-Roi !

Et si vous avez plus de 17 ans, rien n'est perdu !

Vous pouvez aussi nous aider à offrir à nos jeunes les moyens de grandir et s'épanouir en donnant un peu de votre temps, de votre expérience et de votre bonne humeur. Écrivez-nous à contact@mairie-boissise-le-roi.fr

## Médiation animale

L'Accueil de loisirs du mercredi poursuit son projet de lutte contre le gaspillage alimentaire. Depuis quelques semaines, les enfants récupèrent les déchets comme les épluchures et les non consommés jetables afin de les apporter aux animaux de Patt'Attrap où Maëlle les accueille avec plaisir. Depuis le retour des vacances d'hiver, ce lien se poursuit les mercredis matin pendant 1h30 pour des ateliers de médiation par l'animal. Les enfants découvrent le mode de vie des animaux, comment s'en occuper, quel comportement avoir face à un chien, un chat, un lapin, ou encore comment réagir suite à une morsure... Ils y sont très sensibles et sont très heureux de ce partage.

## Sur la banquise

Ils ont assisté à un spectacle « Sur la Banquise… » dans lequel ils ont aidé Bianca et Nesti, deux ours polaires, à retrouver leurs parents suite à la fonte de la banquise. Les plus grands ont pu échanger avec les deux comédiennes sur les raisons de cette fonte et les gestes que nous pouvons faire pour limiter ce réchauffement climatique. Beaucoup d'idées ont été proposées par les enfants.

Pendant les vacances d'hiver, les enfants de l'Accueil de loisirs ont voyagé vers le Pôle Nord. Karen, Tristan et les animatrices leur ont fait construire et décorer un igloo, découper des pingouins pour la réalisation de mobiles, confectionner des pantins d'esquimaux ou encore fabriquer des patins à glace !

Pour les vacances de printemps, ils découvriront la " NATURE ".

Les inscriptions à l'accueil de loisirs sont ouvertes, vous pouvez y inscrire vos enfants jusqu'au 18 avril.

## Journalistes *en herbe !*

Autre activité éducative appréciée par les enfants : le Club des petits journalistes. À leur initiative, les enfants mènent des interviews auprès de leurs camarades ou des animateurs afin de connaitre leurs avis sur les activités proposées le mercredi. Cet entretien est retranscrit sur papier et affiché dans leur salle. L'un d'entre eux sera peut-être notre prochain présentateur du journal de 20h !

**RAPPEL** L'Accueil de loisirs ouvrira ses portes aux enfants de 3 à 5 ans pendant les vacances d'été du lundi 11 juillet au vendredi 29 juillet 2022. Inscription en mairie au 01 60 65 44 00.

Les 6-11 ans de Boissise-le-Roi pourront s'inscrire à l'Accueil de loisirs de Pringy à partir du 7 juin avec date limite d'inscription au 20 juin.

Conctact : 01 60 65 83 04

Sport Passion accueillera cet été les 6-17 ans sur 3 sites différents : Boissise-le-Roi et Montereau-sur-le-Jard pour les 6-12 ans et Melun pour les 13-17 ans.

Au programme du 11 juillet au 26 août, des stages sportifs permettant la découverte de nombreux sports et de supers souvenirs en poche ! Inscriptions dès le 16 mai.

Pour en savoir plus : https://sportpassion.melunvaldeseine.fr/les-sites-daccueil

## Jobs d'été

La mairie propose, pendant les mois d'été, 1 poste en juillet et 1 poste en août aux services techniques de la ville.

L'offre est réservée aux jeunes lycéens ou étudiants, majeurs, habitant la commune. Envoyez vos CV et lettre de motivation en mairie avant le 30 avril 2022.

contact@mairie-boissise-le-roi.fr

## Carnaval et confettis…

En cette journée du 12 mars, se sont élancés quelques 80 participants déguisés, à travers les rues de Boissise-le-Roi, à l'initiative des parents d'élèves de l'école André Malraux (maternelle et primaire).

Dans un nuage de confettis virevoltants, de cris de joie et de maracas, un premier arrêt a été fait derrière la maison de retraite, puis les joyeux lurons se sont dirigés sous les chapiteaux des communs du château pour déguster crêpes et vin chaud pour les plus grands.

Chaque enfant a recouvert l'arbre de l'hiver avec une fleur, symbolisant ainsi la fin de l'hiver et l'accueil chaleureux du printemps.

Les parents d'élèves remercient la Mairie pour le prêt des lieux et du matériel.

## Retour d'expérience de Sofiane ESSAID sur son job d'été aux services techniques

*« Salut ! Moi c'est Sofiane et j'ai 18 ans, je fais actuellement des études dans le cinéma, design, communication et développement web à l'IUT Sénart-Fontainebleau, mais si t'es en train de lire mon texte c'est que tu es intéressé par le job d'été que la Mairie propose.*

*Alors, laisse-moi t'éclairer rapidement sur ce qui t'attend et les bonnes choses que j'ai pu en tirer.*
*Pour commencer, le job a duré un mois pendant lequel j'ai fait de nombreuses tâches toutes aussi variées les unes que les autres et il n'y avait jamais deux journées identiques, toujours quelque chose de nouveau à faire.*
*Parfois, c'était intense dû à certaines missions longues mais pas compliquées.*
*Ensuite, quelques exemples de tâches réalisées, comme :*
*- Manutention (déplacements de matériels entre Boissise et Orgenoy)*
*- Entretien de l'espace vert (tonte, souffleuse, etc.…)*
*- Nettoyage et ramassage des déchets (poubelles, rues, etc.…)*
*- Mise en peinture d'une classe*

*Puis, l'ambiance au sein de l'équipe est juste très positive et on s'y intègre bien. Au-delà d'une première expérience professionnelle enrichissante et bénéfique, on ressort de ce job d'été en faisant davantage attention à jeter les choses dans la poubelle, bien faire le tri et s'appliquer dans tout ce qu'on entreprend, par exemple.*

*Pour finir, après 1 mois de travail, j'ai pu rentrer à l'université avec plusieurs bagages bénéfiques, une première expérience professionnelle, des qualités humaines en plus et le salaire évidemment. »*

# La bibliothèque municipale

**Nous vous proposons une sélection des nouveautés**

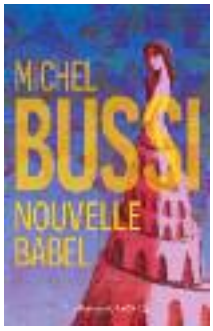


## Adultes

**Nouvelle Babel :** Sur une île privée paradisiaque, de riches retraités se font assassiner alors qu'il était impossible de pénétrer leur royaume. Première fêlure dans une société idyllique où les distances, les frontières… et les embouteillages ont été abolis. Une course contre la montre s'engage pour pister un mystérieux tueur blond qui semble ne pas avoir d'identité dans une démocratie mondialisée…

## Jeunesse

**Mortelle Adèle Show bizarre :** De l'écriture de ses morceaux jusqu'à ses premiers pas sur scène, Mortelle Adèle vous entraîne dans un monde où les soucis se crient, se catapultent et se piétinent ! Alors, que vous chantiez juste ou que vous chantiez faux, préparez-vous à vous secouer au rythme des guitares sous une pluie de cookies et de... bizarrerie !
Ça démarre, c'est le Show Bizarre !

## Premières lectures

**Le loup qui devenait chef de la forêt :** Organiser une élection pour choisir qui sera le prochain chef de la forêt, ce n'est pas si facile ! Affiches électorales, débat chahuté, vote...
La démocratie expliquée aux enfants de manière simple et avec beaucoup d'humour.

---

## Audition de musique

Dimanche 12 février, et après presque deux ans d'absence, ce fut un réel plaisir d'écouter de nouveau les élèves de l'École municipale de musique. Prélude, comptine ou encore romance, un répertoire bien hétéroclite au son du piano, de la guitare ou encore de la flûte traversière.

Félicitations aux élèves pour leur prestation et aux professeurs pour leur investissement.

# Orchestre symphonique Melun Val de Seine

**BEETHOVEN** à l'honneur, dimanche 26 juin 2022, 16h00 - Église de Boissise-le-Roi

C'est un programme particulièrement brillant et spectaculaire que les musiciens et leur chef Jean-Michel Despin proposeront au public avec l'une des plus lumineuses symphonies de Beethoven : **la 4e symphonie en si bémol majeur**. Sans doute l'une des moins connues du public et pourtant, un sommet d'inspiration et de virtuosité.

Le plaisir musical sera loin de s'achever sur ces notes sublimes puisque l'orchestre inscrit à son programme le **4e concerto pour piano en sol majeur** avec en soliste, un pianiste bien connu du public : Etienne GOEPP.

Par le passé, ce pianiste virtuose s'est déjà associé avec l'orchestre Melun Val de Seine. Ces retrouvailles placent décidément ce concert sous le signe du génie symphonique et consacre en musique le retour à la vie !

**Tarifs :** A la séance : 10 €

Avant séance : Tarif plein 8 € / Tarif réduit 6 €

Gratuit : moins de 7 ans et les élèves de l'école municipale de musique, soutenu financièrement par l'Agglomération. Sur présentation d'un justificatif et dans la limite des places disponibles.

Billetterie en ligne : https://web.digitick.com/orchestre-melun-val-de-seine-juin-concert-eglise-boissise-le-roi-26-juin-2022-css5-camvs-pg101-ri8084151.html

## Communiqués des associations *Les textes sont rédigés par les associations.*

### L'AFP crée les évènements !

L'Association Franco-Portugaise vous propose de voyager à travers le monde en vous rendant tout simplement à la salle A. da Rocha, participer à nos soirées à thèmes pour y déguster des plats typiques concoctés par toute l'équipe.

Après, malheureusement, la soirée « Choucroute » annulée en raison de l'application des mesures sanitaires liées au COVID-19, la soirée « Madère » a tenu toutes ces promesses le 26 février dernier.

Espetadas et milho frito au rendez-vous bien sûr, dégustés par une salle comble, heureuse de se retrouver pour diner, chanter et danser !

Point d'orgue de ces évènements chaleureux, la soirée « Fado » organisée le 19 mars, a connu un magnifique succès dans une salle des fêtes merveilleusement décorée par l'équipe. Les nombreux convives ont pu apprécier au cours de cette soirée haute en couleurs, un repas riche en saveurs et l'émotion suscitée par cette musique traditionnelle interprétée par le groupe DESFADO.

L'orchestre 25 DE ABRIL a ensuite emmené les participants dans une soirée dansante jusqu'au bout de la nuit.

La fin du mois de mars a, quant à elle, et sans avoir à prendre l'avion, emmené ses voyageurs gastronomiques vers la Corée, pays lointain mais dont l'équipe de l'AFP a su faire partager les plats spécifiques pour le bonheur de tous : découvrir, goûter, puis apprécier ont été les maîtres mots de cette soirée.

Si ces moments conviviaux, permettant de retisser des liens et de retrouver des amis

## ■ L'AFP suite

vous tentent, venez nous rejoindre :

Dimanche 5 juin pour une journée bien remplie dans le parc et les communs du château :

A partir de 9h30 : exposition de voitures pour découvrir ou redécouvrir des voitures de luxe ou anciennes dont vous avez toujours rêvé, restauration sur place

et à partir de 15h00 : festival de folklore où notre groupe proposera plusieurs danses au milieu d'autres formations issues de provinces et pays divers : Bourgogne, Serbie, etc …

Samedi 25 juin à partir de 19 heures dans les communs du château lors de la traditionnelle « Fête de la Saint-Jean » avec repas sur place et animations musicales jusqu'au bout de la nuit, la plus longue de l'année !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, passer un moment chaleureux autour d'un café, d'un verre, d'un jeu de cartes, etc…, dans nos locaux (communs du château) ouverts à tous les mercredi de 14h30 à 18h00, vendredi de 17h00 à 19h30 et de 20h30 à 23h00, samedi et dimanche de 10h30 à 13h00 et de 14h30 à 19h30.

Pour tous renseignements :

☎ : 06 15 89 88 38

✉ : afp-boissiseleroi@outlook.fr

## ■ ARTISSIME

Le 24ème salon ARTISSIME vous permettra d'admirer les créations réalisées dans les ateliers de peinture, de modelage et sculpture sur pierre par nos adhérents adultes et enfants.

Cette année, les enfants de l'atelier modelage, animé par Déborah BUISSON, vous présenteront leurs interprétations des femmes de NIKI de SAINT PHALLE.

En hommage à Thierry BLOT, animateur de l'atelier adulte de peinture qui nous a quittés en juin dernier, il avait consacré son aide et ses conseils sur le thème de la lumière. Les artistes de cet atelier vous présenteront l'évolution de leurs travaux dans ce domaine.

Autour de nos peintres qui vous présenteront leurs toiles, Murielle DEPREZ, la nouvelle animatrice de l'atelier peinture, a initié son groupe à la technique du pastel sec qui fut une véritable découverte pour ces artistes.

Tout en laissant à chacun l'originalité de leurs travaux, Huguette FELICITE propose ses conseils aux artistes manipulant l'argile. Venez découvrir la grande diversité de leurs œuvres.

Vous pourrez également admirer les formes brutes ou polies des réalisations de nos tailleurs sur pierre.

Vernissage le samedi 25 juin à 11 h.

Une tombola sera organisée avec de nombreux lots et le tirage aura lieu le dimanche 26 juin à 17 h.

Nous comptons sur votre présence.

Jean-Claude NIGNON, Président d'ARTISSIME

## ■ BSKCOB Karaté

La saison de Karaté se poursuit dans les règles sanitaires d'usage, aussi bien au sein du dojo que lors des entraînements. Les élèves très assidus sont en progression permanente dans la discipline avec un esprit martial bien acquis.

Nous les félicitons pour leur motivation constante qui a permis l'obtention méritée de leurs ceintures lors du passage de grades avant les vacances d'hiver.

Bravo à eux pour cette belle réussite !

Les cours se déroulent au dojo de Boissise-le-Roi les lundi et mercredi soir (groupe enfants, ados, adultes).

Pour tous renseignements : BSKCOB77310@gmail.com ou 06 58 44 67 04 / Page Facebook : Budo Shotokan Karaté Club Orgenoy - Boissise le Roi

## ■ Le RSCBO maintient le cap !

Le dimanche 6 février 2022 à la salle omnisports, s'est déroulé notre traditionnel « KID'S ROLLER » dans un contexte sanitaire certes particulier, mais qui n'a rien enlevé au caractère très sportif de cet évènement.

Cette compétition ouverte aux patineurs de la région, de 4 à 15 ans licenciés ou non, a permis de réunir plus d'une trentaine de jeunes autour du roller et de la joie de se confronter dans des épreuves d'agilité et de parcours chronométrés.

Pour la première fois, une nouvelle catégorie « Course » a rejoint notre Kid's, mettant en valeur notre école, course qui s'entraine chaque lundi soir sous la houlette de Florent.

Tous se sont donnés rendez-vous le 3 avril pour la Family Cup, permettant de voir des équipes constituées d'un enfant et d'un parent de la même famille s'affronter dans un challenge « familial » ou règne bonne humeur mais aussi rivalité sportive !

Le dimanche 26 juin, se déroulera, comme chaque année, le passage des roues où chaque adhérent de notre association verra ses efforts de l'année mis en valeur lors de cette épreuve validant les acquis de la saison.

Un grand merci aux parents, bénévoles et entraîneurs du club qui contribuent à l'organisation des différents évènements.

Il n'est jamais trop tard pour venir nous rejoindre et débuter ou renforcer votre pratique du roller en vue des prochaines vacances en famille.

Pour tous renseignements complémentaires :

www.rscbo.fr contact.rscbo@gmail.com 06 30 78 09 60

## ■ USBO Judo

Après deux ans d'arrêt, le club USBO Judo a organisé son tournoi annuel « Charles Delaunay » le dimanche 13 mars 2022. Plus de 200 participants sont venus à cette compétition amicale, 11 clubs étant représentés.

Charles Delaunay et Geoffrey Godvin ont ouvert la compétition avec un discours d'encouragement des judokas, leur rappelant les valeurs énoncées par le code moral du judo.

L'USBO remercie Mme Chagnat, Monsieur Seignant et Monsieur Santos de leur venue ainsi que les services techniques de la Mairie qui ont apporté leur aide à la réussite de cet évènement.

Le 12 mars 2002,

avait lieu le championnat "benjamin" de Seine et Marne Sud.

**Chloé Lamare a fini 2e de sa catégorie et Marc Wozniak a fini 7e de sa catégorie.**

Bravo à eux !

# La collecte solidaire en faveur du peuple ukrainien, organisée par le CCAS et la Mairie de Boissise-le-Roi, est suspendue.

Aussi, nous vous remercions de ne plus rien déposer à la mairie pour le moment. La collecte sera relancée si d'autres besoins sont identifiés.

Grâce à vous, de nombreux dons ont été récoltés et ont pu être acheminés vers la plateforme logistique de la Protection civile qui centralise et gère les dons en faveur de l'Ukraine.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de solidarité pour l'Ukraine. Merci à TOUS, bénévoles, associatifs, commerçants, particuliers, collège et écoles pour votre mobilisation et votre générosité.

## Pour apporter une aide aux réfugiés ukrainiens

Le portail **parrainage.refugies.info** est la plateforme officielle qui permet aux citoyens de se mobiliser facilement en faveur de l'accueil des personnes réfugiées et déplacées en France.

https://parrainage.refugies.info/

- s'enregistrer en tant qu'**interprète**
- proposer une mission de **bénévolat**
- faire un **don financier**, faire un **don matériel**
- proposer un **hébergement**

Retrouvez tous les dispositifs en place depuis le début du conflit en Ukraine sur Service-Public.fr :

https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15542

## Pour répondre à vos attentes

### Le CCAS

envisage de vous proposer des ateliers sur la thématique du « Bien-être de la personne » à destination des séniors.

Atelier d'éveil sous forme physique et morale : mouvements articulaires, orientation dans l'espace, équilibre et réflexes. Jeux stimulant le cerveau : rébus, devinettes, lecture à voix haute…

Pour la bonne mise en place et l'organisation de ces ateliers, nous souhaitons connaitre les personnes susceptibles d'être intéressées.

Merci de nous contacter au :

**01 60 65 44 00**

ou par mail :

contact@mairie-boissisle-le-roi.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

## Les courts séjours à la Résidence Le Village

De quelques semaines à quelques mois, c'est possible. Vous recherchez une solution d'accueil sécurisante pour votre parent ? Vous vivez seul(e) à domicile et souhaitez partager des moments de convivialité ? Pour gérer en toute sécurité une sortie d'hospitalisation, pour avoir le temps de réaliser des travaux de réfection ou d'adaptation à domicile…

Pour en savoir plus :

accueil.levillage@orpea.net - Tél : 01 64 38 18 18

- **Groupe Boissise-Orgenoy Nouvelle Energie**

Non communiqué

- **Groupe 2 Villages, 1 Commune**

Non communiqué

# INFOS PRATIQUES

- **Mairie** : .....01 60 65 44 00
  Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
  Le jeudi : 8h30 - 12h00 / Fermé l'après-midi
  Le vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
  Le samedi : 9h00 - 12h00 (1er et 3ème samedi du mois)
  **Mail** : contact@mairie-boissise-le-roi.fr
- **Groupe scolaire André Malraux**
  Maternelle : .....01 60 65 60 85
  Élémentaire : .....01 60 65 50 28
- **Groupe scolaire Château-Villard**
  Maternelle : .....01 60 66 02 24
  Élémentaire : .....01 60 66 19 62
- **Collectes ménagères**
  Déchets ménagers (couvercle gris) : mardi, vendredi
  Emballages (couvercle jaune) : mercredi
  Déchets verts (couvercle marron) : jeudi
- **Déchèterie** : .....0 800 814 910
  **Horaires d'hiver :** du 1er novembre au 31 mars
  Du lundi au vendredi : 14h00 - 18h00
  Samedi : 9h00 - 18h00 - Dimanche : 10h00 - 13h00
  **Horaires d'été :** du 1er avril au 31 octobre
  Du lundi au vendredi : 15h00 - 19h00
  Samedi : 10h00 - 19h00 - Dimanche : 10h00 - 13h00
- **Eclairage**
  **Relever le n° du candélabre** pour signaler les anomalies de fonctionnement au **01 60 65 44 00** ou par courriel : contact@mairie-boissise-le-roi.fr
- **EDF** (urgence dépannage Enedis) : .....0 972 675 077
- **SUEZ** : .....0 977 408 408
  (urgences) :.....0 977 401 142

- **Pharmacie des Vignes** : .....01 60 65 60 65
- **Cabinet Infirmières** :
  Graziella Caporale/Sabrina Caudron .....06 33 25 62 38
- **Cabinet de Psychothérapie d'Analyse et de Sophrologie** :
  Fatiha Knayaz.....06 29 51 19 9
- **Chirurgien dentiste** :
  Dr Laurence Aussavis .....01 64 38 11 85
- **Médecin généraliste** :
  Dr Jeanine Thomas-Villeneuve .....01 64 09 81 48
  Dr Alain Turczynski.....01 64 39 03 70
- **Ostéopathes** :
  Mélanie Blaes.....01 60 65 61 42
  Sébastien Perron.....07 68 57 93 77
- **Pédicure podologue** :
  Maxime Dorvilma.....09 81 88 23 75
- **Psychomotricienne D.E** :
  Marie Favre ..... 07 86 67 55 96
- **Maison Départementale des Solidarités :**
  Assistante sociale .....01 64 10 62 10
- **Cabinet vétérinaire** :
  Dr François Bongars .....01 64 19 41 52

- **SAMU** : .....15
- **Police secours** : .....17
- **Pompiers** : .....18
- **Enfance en danger** : .....119
- **SOS médecin** : .....3624
- **Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées** .....3977